

Administration Communale de BETZDORF

Service « Bus »

Monsieur Michael Vogel

Tel : 770103 / 691480461

Fax : 267889-37

michael.vogel@betzdorf.lu

20, rte de Luxembourg

L-6910 Roodt/Syre



Demande de location du Bus (50 places) pour le déplacement à l'intérieur du pays

DATE :

L'ASSOCIATION / LE CLUB : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____

ADRESSE : _____

L- _____, _____

Tél. / GSM : _____ Fax : _____

ADRESSE EMAIL : _____@_____

demande la mise à disposition du bus communal pour la date du _____

de _____ heures à _____ heures.

- ☐ avec mise à disposition d'un salarié communal comme chauffeur de bus.
- ☐ l'association demande un chauffeur pour le bus communal auprès de l'entreprise Voyage Emile Weber.

Motif de location et destination de la course : _____

CONDITIONS DE LOCATION

1. La demande écrite de location doit être remise à l'administration communale (adressée à M. Vogel) au plus tard dix jours ouvrables avant la date de location.
2. Le bus devra impérativement être remis dans un état de propreté identique à celui du moment de sa mise à disposition par la commune.
3. En cas de détérioration, le chauffeur ou le responsable de l'association devra signaler, immédiatement, le sinistre au responsable de la commune (M. Vogel).
4. Le nombre de personnes transportées ne peut dépasser cinquante personnes. En vertu de l'assurance, il y a non-assurance à l'égard de toute personne n'occupant pas une place inscrite sur la carte d'immatriculation.
5. L'association locatrice est entièrement responsable vis-à-vis de l'administration communale.

Pour accord Roodt/Syre, le _____ 20 ____

Lu et approuvé, le _____ 20 ____

Le responsable _____

Signature du demandeur _____